

06 - Tourner à gauche au carrefour pour emprunter le chemin aussitôt à droite. Prendre prudemment à gauche la RD 37 en direction de Vindelle pendant 600 m avant de la quitter pour le chemin blanc à droite.

07 - Tourner à gauche après le bosquet pour arriver à la Méronne. La traverser à nouveau par le passage à gué puis refaire le chemin de l'aller pour rejoindre les bords de Charente et le point de départ.



La Charente est classée Natura 2000 en raison de sa grande richesse écologique.

Elle accueille notamment le très discret **vison d'Europe** qu'il est très difficile de surprendre d'autant plus qu'il se déplace au crépuscule ou la nuit.

Ce petit mustélidé de la même famille que le putois, la fouine ou le blaireau affectionne ce milieu humide où il trouve les conditions nécessaires à ses besoins. On peut le confondre avec son cousin, le vison d'Amérique, élevé pour sa fourrure. Le **vison d'Europe** est une espèce protégée très sensible aux modifications de son milieu de vie.



Baignade surveillée

Pour en savoir + sur le patrimoine de la commune :



Le fleuve Charente



Vison d'Europe



À LA DÉCOUVERTE des chemins



du Grand Angoulême

38

Vindelle

CIRCUIT ENTRE FLEUVE ET PRAIRIES

Les arbres majestueux et les fleurs sauvages accueillent ici une faune que seule votre discrétion vous permettra de découvrir. Privilégiez les beaux jours pour longer sereinement les bords de la Charente et franchir le passage à gué de la Méronne !

À voir en chemin :

La baignade, la biodiversité des rives de la Charente, le déversoir du moulin, le gué sur la Méronne, les porches charentais.



AVANT DE PARTIR

les infos pratiques

Départ : baignade de Vindelle 16430
GPS : lat. 45.719014, long. 0.122998
Venir en bus : Möbius TAD



9 km

distance



facile



3h

temps



balisage



soleil ombre



en famille



En période de pluie, certains secteurs sont très boueux, voire inondés.



Une question ?

MAIRIE VINDELLE
05 45 21 42 82

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS D'ANGOULÊME

05 45 95 16 84

www.angouleme-tourisme.com
info@angouleme-tourisme.com

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION 

Avec la participation de :



Téléchargez le tracé GPX

sur le site www.angouleme-tourisme.com



CODE balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

RECOMMANDATIONS

- Respecter la faune et la flore
- Respecter l'élevage et les cultures
- Rester sur les sentiers balisés
- Ne pas faire de feu
- Ne pas camper
- Porter des chaussures adaptées
- Ne laisser aucun débris



01 - Du parking, traverser la route pour rejoindre la baignade. Franchir le pont en bois au fond et se diriger vers la gauche pour retrouver la Charente que l'on va longer pendant 1 km – de beaux saules et peupliers bordent le fleuve. Admirez la cascade du **déversoir** du moulin situé sur l'autre rive, au village de la Chapelle sur la commune de Balzac.



Déversoir

02 - Quitter la rive pour emprunter le chemin à droite. Tourner à gauche au bout. Franchir la Méronne par les **pierres du passage à gué**. À l'intersection suivante, suivre le ruisseau par la gauche jusqu'à sa confluence avec la Charente. Continuer pendant 800 m – voir un peu plus loin sur l'autre rive **l'église Saint-Martin et le château de Balzac**.



Gué de la Méronne

03 - Franchir la passerelle et suivre le chemin qui va déboucher sur la RD 37. La traverser et monter vers le village de Cluzeau – au **XVI^e siècle**, il existait à la place de la ferme située dans le virage le « **château de Esculiau en Angoumois** ». Il est représenté sur une estampe visible au musée de Cognac.



Portail Charentais

04 - Prendre à droite en haut – voir le beau **porche du XVIII^e siècle**. Emprunter le chemin des érables à gauche dans le virage, déboucher sur la route et la quitter un peu plus bas pour le chemin à droite.

05 - Au pylône, obliquer vers la route sur la gauche. Prendre à droite à l'intersection pour rejoindre le chemin à gauche. Monter jusqu'à la prochaine petite route que l'on redescend par la droite – **vaste panorama** sur la vallée.

